L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 MARS 1862
G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, C. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 4 MARS.

☞ Nos lecteurs trouveront à la dernière colonne de la partie anglaise, quelques avis français.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. Samory, 45 et 47, rue Vieille-Levée—châles et mantilles, dentelles, vêtements d'enfants, chemises et marchandises sèches.

L'hypocrisie des Yankees.

Les yankees font usage de voleurs en s'avançant dans le Tennessee. Ils cherchent à amadouer les bons fermiers de cet État par des paroles mielleuses, par des promesses de paix et de protection. Les spéculateurs yankees qui suivent l'armée d'invasion offrent aux habitants du café à dix cents et du bacon à six cents, et peut-être demanderont-ils du coton en échange. Il ne faut pas être bien clairvoyant pour comprendre le but de cette tactique fallacieuse. On tend n'est autre que de faire déposer les armes aux hommes du Sud, de les désarmer et d'arriver ainsi sûrement à les tenir pieds et poings liés. C'est un vieux moyen qui a toujours été employé par les gouvernements despotiques d'Europe envers les peuples qui cherchaient à se soustraire à leur domination; et chaque fois qu'un peuple ainsi abusé s'est laissé désarmer et museler, le résultat a été infailliblement le même, les belles promesses ont été oubliées pour faire place à tous les excès d'un vainqueur enflammé par le désir de la vengeance.

Il faudrait que les hommes du Sud fussent sourds à tous les enseignements de l'histoire, qu'ils eussent oublié tout ce qui s'est passé depuis un an, toutes les horreurs commises dans le Maryland, la Virginie et le Missouri par les vandales du Nord, les villes brûlées, les fermes incendiées, les femmes violées, les citoyens paisibles tués ou emprisonnés, pour avoir encore quelque illusion sur le sort que réserveraient aux treize États Confédérés, après la conquête, ces hordes de 600,000 soldats dont la victoire aurait enflammé la convoitise et la concupiscence. Malheur au peuple du Sud s'il rendait les armes, car il n'aurait à attendre ni merci, ni pitié!

A-t-on oublié que les bandes composées de la lie des grandes villes du Nord écrivaient sur leurs bannières cette devise infâme: "butin et beauté", et que l'ignoble presse de New York leur vantait pour les encourager la beauté des créoles de la Louisiane. Croit-on que cent mille soldats yankees occupant la Nouvelle-Orléans et n'ayant plus à craindre d'attaques de la part d'aucune armée confédérée, pourraient être astreints à observer la discipline, et que leurs officiers, s'ils ne partageaient pas leurs excès, auraient assez d'autorité pour mettre un frein à leurs passions déchaînées? Ce serait folie que de se fier à l'honneur des yankees. Il n'y a pas un mois que les journaux du Nord ont reproduit une conversation entre le président Lincoln et le bandit Jim Lane, sénateur du Kansas, dans laquelle ce personnage exposait la manière dont il conduirait la grande expédition de l'Ouest qui devait partir du Kansas, traverser le territoire indien, l'Arkansas, et descendre par la rivière Rouge jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Lane disait très franchement que son but était d'exterminer toute la population blanche, et le président des États-Unis, au lieu de chasser ce misérable de sa présence, le laissait dire; les journaux qui racontent le fait terminent leur compte-rendu en disant que Lane était d'accord avec Lincoln.

On pourra dire que ce sont là des scènes arrangées pour servir d'épouvantail. Mais avec de pareils caractères dans cette armée de 600,000 hommes, nous demandons qui maîtriserait ces hordes innombrables, le jour où elles seraient maîtresses sans contrôle du territoire des États Confédérés?

Serait-ce le gouvernement de Washington? Les hommes qui le composent n'ont pas reculé devant des torrents de sang versé, ni devant la ruine de leur propre pays pour satisfaire leur soif de pouvoir. Dans leur orgueil, offensé par la résistance du Sud, ils ont juré la perte et la ruine de notre nation, et on peut être convaincu qu'avant d'intervenir, ils laisseraient consommer la plus grande partie de l'œuvre de destruction. Le moins qu'ils puissent faire serait de mettre en application le programme modéré qu'ils se sont tracé avant longtemps. Nous avons déjà donné, hier, le projet de gouvernement que le Congrès se propose d'imposer aux États Confédérés qui seraient traités en provinces conquises. Mais ce qui n'est pas un projet, ce qui est une loi définitive du Congrès des États-Unis, c'est le bill de confiscation, qui déclare confisquées toutes les propriétés de ceux qui ont directement ou indirectement pris part à la rébellion. Dans ce bill est une disposition qui menace d'une destruction complète les institutions domestiques du Sud, car quel est le planteur qui n'est pas un rebelle?

Il est des gens qui disent: "l'intérêt même du Nord le forcerait à être modéré." Nous répondrons que l'intérêt ne domine pas des événements de la grandeur de ceux qui suivraient la soumission du Sud. Il n'y aurait pas de digue assez puissante pour prévenir un cataclysme effrayant. La loi de confiscation serait appliquée dans toute sa rigueur et ses conséquences peuvent être devinées par chacun de nos lecteurs.

Les terres des États frontières seraient vendues aux spéculateurs du Nord ou données aux soldats de Lincoln, et à défaut du travail des noirs qui seraient ou exportés dans la colonie modèle dont parle M. Lincoln dans son message, ou refoulés dans quelque coin comme la Floride, les nouveaux propriétaires se procureraient des coolies de l'Inde pour cultiver le coton et remplir des relations intimes avec l'Angleterre. On peut s'imaginer ce que deviendrait le pays tout entier avec le nouvel état de choses. Quant à la Nouvelle-Orléans elle serait conservée pour servir d'entrepôt aux produits de l'Ouest, mais sa prospérité serait à jamais détruite et ses habitants seraient réduits à un état de misère et de vasselage impossible à décrire.

Nous le disons avec une conviction profonde il vaudrait mieux pour nous être assiégés par une armée de Cannibales, que d'être menacés par ceux qui étaient, il y a un an, nos concitoyens, car les conséquences de la défaite ne seraient pas plus terribles, et au moins il n'y aurait pas de doute sur le sort qui nous serait réservé, de sorte que chaque habitant en état de porter une arme se préparerait à vaincre ou à périr. Nous aurons le temps plus tard de discuter les fautes du gouvernement et des généraux. En ce moment, nous ne devons songer qu'à repousser le danger qui nous menace. Il faut sauver la Confédération et pour la sauver il faut à tout prix empêcher l'ennemi de prendre possession de la vallée du Mississipi. Que ceux qui n'ont pas encore vu clair ouvrent les yeux, que ceux qui n'ont pas entendu prêtent l'oreille!

Le général Magruder, qui commandait à l'armée d'Yorktown, en Virginie, vient de quitter ce commandement pour aller prendre celui des troupes confédérées à Weldon, dans la Caroline du Nord. C'est le même général qui a procuré à nos armes tant d'éclat sur le champ de bataille de grand Bethel.

Le point d'honneur des Yankees.—Quand une garnison, après s'être vaillamment défendue, est obligée de se rendre à des forces quatre fois supérieures, l'honneur exige que le vainqueur marque au vaincu la déférence due au courage malheureux. [illegible] chemin de fer qui conduit de Saint-Louis à Chicago les prisonniers confédérés du Donelson, ont été insultés dans l'Illinois par une compagnie de cavalerie de cet État. Ces braves, qui n'ont peut-être pas encore vu le feu, ont eu la lâcheté d'attaquer les prisonniers sans défense [illegible] du convoi, ils [illegible] On peut juger par là de la démence qu'il faudrait attendre de pareilles brutes, si jamais ils devenaient nos maîtres.

Nous trouvons dans l'Avalanche de Memphis une correspondance de Richmond [illegible] à la date du 26 février:

[illegible]

Par le Telegraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

(DÉPÊCHES DE NUIT.)

NOUVELLES DE MEMPHIS.

Memphis, 3 mars.—Les derniers avis de New Madrid portent que les Fédéraux se trouvaient à deux jours de marche de cet endroit avec une armée de 20,000 hommes, et qu'il y avait eu une escarmouche entre leur avant garde, composée de 1000 hommes de cavalerie et 200 hommes de troupes confédérées, sous les ordres du général Thompson, qui a été repoussé. Les Fédéraux ont eu 25 hommes tués. Les Confédérés ont une force considérable à New Madrid et ils espèrent battre les Fédéraux. Les derniers avis de Nashville portent qu'il n'y avait que trois drapeaux fédéraux qui flottaient sur la ville, et la soldatesque lincolniste est surprise et désappointée de ne trouver aucune sympathie chez ses habitants. Le capitaine Morgan a pris 90 Fédéraux. Jeudi soir, quelques-uns des avant postes fédéraux ont été tués ou pris. Des avant postes fédéraux ont porté leurs opérations jusqu'à Franklin, à vingt milles au Sud de Nashville.

Il y a eu une escarmouche à Savannah près de Eastport, vendredi, dans laquelle 18 Fédéraux ont été tués sur les canonnières, et nous avons eu 4 hommes tués.

Le général Johnston se replie sur le chemin de fer de Charleston; il est à une distance convenable du chemin.

On s'attend, tous les jours, à une bataille à Boston Mountain.

Seconde Dépêche.

Memphis, 3 mars.—On a arrêté vendredi passé, Jonas Tibbetts, qui a donné aux Fédéraux un drapeau unioniste à Fayetteville, Ark., et qui leur a désigné les principaux sécessionistes de l'endroit. Il a été conduit à Van Buren dans les fers.

Les dernières nouvelles de Clarksville disent qu'il se passera une semaine avant qu'il n'y ait un combat à Boston-Mountain.

De Richmond.

Richmond, 1er mars.—Le steamer Nashville est arrivé à Beaufort, dans la Caroline du Nord, dimanche matin. Les croiseurs du blocus lui ont tiré 22 coups de canon sans l'atteindre.

Le Nashville apporte pour $3,000,000 en munitions ou en matériel principalement pour la Confédération. Quand ce navire était vers le grand courant du Golfe, il a détruit une goëlette yankee expédiée de Philadelphie à Saint-Domingue. Le Nashville s'est dirigé à la hauteur de l'escadre de blocus dans une attitude de défi, et bien qu'il se soit trouvé un instant à la portée d'un coup de mousquet, il a continué sa course jusqu'au point où il s'est trouvé protégé par les canons du fort Macon et à l'abri des croiseurs désappointés. Le commandant Pegram et le payeur Tailor sont arrivés à Richmond, et une partie de leur fret est maintenant déchargée en face de l'établissement du Trésor.

Le commandant Pegram rend compte en termes brillants de l'hospitalité qui lui a été donnée en Angleterre, et il pense que la Belgique reconnaîtra bientôt le Sud. Aux Bermudes, on a refusé aux fédéraux de prendre du charbon. Le Sumter était à Gibraltar, quand le Nashville est parti, et les derniers avis disent qu'il avait capturé et détruit 21 navires yankees.

Richmond, 2 mars.—Le président Davis a lancé une proclamation qui établit la loi martiale à Richmond et à 10 milles dans les environs, suspend toute juridiction civile excepté celle du maire de Richmond et suspend aussi l'habeas corpus, sous l'autorité du Congrès. Il est ordonné que toutes les distilleries seront fermées et les ventes de toutes liqueurs interdites.

D'Augusta.

Augusta, 2 mars.—Un habitant de Savannah dit que samedi matin, la flotte du commodore Tatnall engagea l'action avec une des batteries de l'ennemi près de Savannah et qu'elle s'est retirée après avoir perdu un homme.

Le Day Book de Norfolk annonce, d'après un journal du Nord, l'arrivée à l'Île aux Vaisseaux de quatre navires de la flotte à mortiers du commodore Porter, et l'apparition de deux autres à la hauteur de la Havane.

Rapports fédéraux de Cumberland Gap.

(Correspondance du Commercial Cincinnati.)

Camp près du Cumberland Ford, 15 fév 1862.

Nous sommes ici sur la limite de la terre de Dixie, à 10 milles de Cumberland Gap. Nous comptons y soutenir une bataille cette semaine. Les rebelles sont bien fortifiés dans le défilé; leur force est de dix mille hommes. La semaine dernière, nous avons traversé les montagnes pour faire une reconnaissance; nous étions cent soixante-cinq. Nous avons pénétré vingt milles plus loin, dans le Tennessee, qu'aucune troupe d'unionistes ne l'a fait encore. Notre intention était d'attaquer cent hommes d'infanterie dans une ville appelée Jacksboro, mais au lieu de faire une attaque, nous avons fait une retraite précipitée.

On dit que le défilé ne peut être pris que par une descente opérée simultanément des deux côtés de la montagne sur les deux extrémités de la gorge. Nous pensons que lorsque nous en serons venus à bout, nous aurons pris le serpent par la queue. Il y a peu de malades parmi les troupes.

De Columbus.—Les rapports au sujet de Columbus sont prématurés. Cette place n'a pas été évacuée, dit l'Avalanche de Memphis du 1er mars; mais qu'elle soit évacuée ou non, nos lecteurs peuvent être assurés que des renforts seront envoyés en nombre suffisant pour mettre notre armée en état de faire une résistance décisive et de disputer chaque pouce de terrain.

Tous les mouvements récents, à propos desquels il a circulé tant de choses, ont pour but de fortifier notre occupation de la vallée du Mississipi, et nous n'avons aucune raison de douter que le but ne soit atteint. En attendant que tous ceux qui le peuvent, prennent les armes et aillent se ranger sous le drapeau des généraux Polk et Beauregard!

L'Appeal de Memphis du 2 mars, offre à ses lecteurs les lignes suivantes:

Nous sommes informé que l'armée a fait des mouvements importants, mais nous pensons qu'il serait imprudent et inutile de les faire connaître pour le moment. Il suffira de [illegible] pour voir se développer le résultat. En attendant nous devons être pleins d'espoir et de résolution et avoir une entière confiance dans la capacité supérieure du soldat patriote qui est venu du Potomac pour conduire notre armée à la victoire.

Nous trouvons dans le Times du Nouveau-Mexique, les nouvelles qui suivent:

Un rapport venu par la voie d'Algmata dit qu'une révolution s'opère dans le Nouveau-Mexique contre les troupes fédérales et que l'honorable M. A. Otaro est à la tête du mouvement. Un autre rapport dit que les difficultés proviennent de la désertion d'une compagnie de volontaires, officiers et soldats, qui ont été poursuivis par une compagnie de réguliers et atteints. Un volontaire a été tué dans le combat qui a eu lieu, après quoi plusieurs compagnies de volontaires ont abandonné les Fédéraux.

Les Fédéraux et le coton.—Une dépêche spéciale adressée à la Tribune de New York, porte:

M. S. A. Allen a été nommé agent pour accompagner nos forces dans le Tennessee, pour prendre charge de la récolte de coton au nom du gouvernement.

Ce petit paragraphe ouvrira les yeux à bien des incrédules. Le gouvernement fédéral confisquera le coton et le sucre...... et bien des choses encore.

L'Arkansas se rallie.—De toutes les parties de l'État, dit le Herald de Fayetteville, nous recevons les plus flatteuses nouvelles au sujet de l'enrôlement de volontaires, et nous pensons que vers le 5 de mars, plus de 10,000 braves enfants de l'Arkansas auront enrôlé leurs noms et offert leur service pour la glorieuse cause de la liberté et des droits du Sud. Dans un comté seul, trois cents hommes répondront au dernier appel en partant pour la guerre, et nous apprenons que les autres comtés, nos voisins, ne seront pas moins empressés. Parler de tirage à l'Arkansas est chose inutile. Si les hommes sont besoin, il suffit pour les avoir, de les appeler et de leur fournir des armes.

Coton.—Le Constitutionalist dit que d'amples arrangements sont faits pour transporter, par chemins de fer, dans certains endroits de l'intérieur où il y aurait plus de sécurité, tout le coton qui se trouve à Augusta; mais seulement en cas de danger. Cette mesure mettra fin à [illegible] la politique de brûler le coton. Il vaut mieux le soustraire à l'ennemi en le conservant qu'en l'anéantissant.

L'Alabamian de Tuscumbia dit que le Tennessee a [illegible] pour faire flotter, même sur les bas fonds, toutes les canonnières fédérales; mais à moins qu'elles ne viennent vite, elles seront obligées d'attendre une nouvelle crue, car la rivière baisse rapidement.

On écrit d'Indianapolis, sous la date du 22 février, au Commercial de Cincinnati:

Une excitation considérable a été créée par l'arrivée de 5,000 rebelles, prisonniers du Fort Donelson; 800 ont été envoyés à Lafayette, 800 à Terre-Haute, et les autres ont été consignés dans le camp Morton. [illegible] des régiments: le 2e et le 12e de Mississipi, le 8e du Kentucky, le 4e de l'Alabama, les 30e, 42e et 3e du Tennessee, le bataillon de Comté du Kentucky et du Tennessee, et partie de deux compagnies de cavalerie.

Le général Buckner, son état-major et une [illegible] d'officiers sont attendus [illegible] de Jeffersonville.

Remarques faites par le général Pillow.—Ce général, s'entretenant avec plusieurs journalistes de Memphis, leur a dit que le colonel Forrest avait chargé l'ennemi à Donelson et lui avait pris six canons. Il a remarqué que Forrest n'avait jamais fait une charge plus brillante et plus effective, chassant l'ennemi comme l'orage chasse la paille. Quand le conseil de guerre décida la capitulation, le colonel Forrest demanda au général Pillow ce qu'il devait faire. Ouvrez-vous un chemin, lui fut-il répondu. —C'est ce que je vais faire ou mourir, dit Forrest.—[illegible]

Il faut remarquer que le général Pillow ne s'est permis aucune insinuation déloyale envers ses camarades, officiers ou soldats, au Fort Donelson.

Cette lutte démontre que les canonnières de la flottille de l'Ouest ne sont pas indestructibles. On croit qu'elles ne pourront jamais passer Columbus et nos forts sur le Mississipi. Le général Pillow est de cette opinion. Allons donc soutenir le général Polk et promptement.—L'heure du danger est venue.

Théâtre d'Orléans.—Jeudi prochain, la troupe du théâtre d'Orléans donnera un grand drame en 7 actes, Les Pauvres de Paris. C'est une œuvre à succès.

Réponse du duc de Newcastle à Seward.—Au dîner annuel de l'association d'agriculture de East Chester Ward M. H. Fenwick, un des membres les plus distingués de cette association, a prononcé un discours dont un journal de Londres s'est occupé en ces termes:

En parlant des affaires américaines, M. Fenwick a rappelé un article du Times de Londres, relatif à la conversation du duc de Newcastle avec Seward. Il a remarqué alors que la conversation était allée plus loin que ce dernier ne l'a dit: "Si l'Angleterre fait la guerre et brûle New York, elle détruira une capitale anglaise, tout comme si elle brûlait Liverpool ou Manchester." Le duc, a ajouté M. Fenwick, a bien représenté l'Angleterre en cette occasion, et a répondu: "Nous brûlerions plutôt Liverpool et Manchester que de nous soumettre à une insulte".

Quant au blocus des ports du Sud, M. Fenwick s'exprime ainsi:

"A l'ouverture de la session prochaine du parlement, un membre de la Chambre des Communes, très connu dans ce district, sera prêt à démontrer que depuis l'établissement du blocus six cents navires sont entrés dans les ports du Sud sans avoir été attaqués par les croiseurs fédéraux. Dans de telles circonstances, il appartient à la France et à l'Angleterre, aussi bien qu'à tous les États maritimes du monde, de protester contre le blocus et d'insister pour qu'il soit levé."

Marine Confédérée.—On lit dans le Day Book, de Norfolk:

Le Congrès a alloué pour la marine Confédérée, $4,275,000 pour la construction de défenses flottantes sur le Mississipi et pour le Merrimac. Sur la somme votée, deux millions seront affectés à l'achat et à la construction de canonnières pour les États Confédérés.

Gentillesses Fédérales.—Le Vicksburg Whig du 25 février dit:

Nous avons reçu samedi, la visite de M. Théodore Bland, du comté McLennan, Texas, qui venait d'arriver de Louisville. Il dit qu'un marchand de cette ville, dont il ne serait pas politique de publier le nom, l'a requis de faire savoir, à son arrivée au Sud, qu'une bande de coquins a été organisée par les autorités fédérales et envoyée au Sud, dans le but de brûler et de détruire toutes les fonderies de la Confédération. Quelques citoyens honnêtes d'une ville du Nord se sont cotisés et ont fait un fonds de $300 afin d'envoyer au Sud des messagers pour avertir les autorités de cet infernal projet. Un de ces messagers était arrivé à Louisville, la veille du départ de M. Bland, d'autres étaient partis dans diverses directions.

Paroisse St Martin.—Le Democrate de St Martin, rend compte du retour du capitaine Alcibiade De Blanc et de son projet de recruter de nouveaux volontaires et il termine son article que nous reproduisons par un chaleureux appel à la jeunesse.

Le capitaine Alcibiade De Blanc est de retour parmi nous en raison d'un congé de trente jours, qui lui a été accordé. Ce n'est pas sans un bien vif sentiment d'admiration et de plaisir que nous avons observé l'émotion, peu ordinaire, causée ici par sa présence; chacun voulait presser la main d'un brave, chacun voulait rendre hommage aux vertus civiques et aux éminents patriotes, chacun voulait l'entendre parler de cette jeune phalange conduite à la victoire, qui, comme lui, avide de gloire, s'était rendue, au premier appel de la patrie, aux plaines, à jamais mémorables, de Bull Run et de Manassas.

Après les premiers jours donnés au bonheur du sein de la famille et au repos qui lui est sans doute nécessaire, le capitaine Alcibiade De Blanc a, dit-on, l'intention de se mettre en campagne pour recruter une quarantaine de volontaires destinés à remplir les vides survenus dans sa compagnie par suite du licenciement des faibles et des malades. Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, dans les phases pénibles de la fortune que nous traversons, nous avons l'intime conviction que sa démarche aura pleine et entière réussite.

La paroisse St Martin, autrefois placée au premier rang pour la bravoure chevaleresque de ses habitants, n'a, jusqu'à présent fourni proportionnellement qu'un faible contingent pour l'armée; aussi, pour obliger chacun à accomplir le plus saint des devoirs, parle-t-on d'un tirage au sort.

Jeunes gens de St Martin, pour remplir un engagement sacré que chacun de vous a contracté en naissant sur le sol de la Confédération, attendrez-vous, pour marcher, le moment d'épreuve; alors désignés par le sort, jetés pêle-mêle dans des compagnies d'inconnus, commandés par des chefs que vous verrez pour la première fois, vous regretterez, mais trop tard, d'en avoir agi ainsi. Jeunes gens, pendant qu'il en est temps encore, assemblez-vous en compagnies de frères et d'amis, choisissez vos chefs, nommez, pour vous commander des personnes qui vous sont familières et dont l'expérience et la valeur vous sont déjà connues; alors quittant sans regret vos paisibles demeures pour la vie tumultueuse des camps, vous irez avec courage et résolution opposer une résistance invincible à l'envahissement du sol qui vous a vu naître.

Ah, le jour des grands sacrifices est arrivé! chacun de nous doit offrir à la patrie ce qu'il a de plus cher, enfants, partez!....

Et nous que l'âge enchaîne au foyer domestique; nous, dont les années ont affaibli les forces, sans affaiblir le cœur, à votre départ, nous vous bénirons; en votre absence, l'œil fixé sur la frontière, nous suivrons partout vos pas, nous assisterons à toutes vos batailles, mêlant nos prières à celles de notre vénérable pasteur, nous invoquerons le dieu des armées pour le salut de la patrie, pour la conservation de vos jours; à votre retour nos jeunes filles entonneront des cantiques d'allégresse; et plus tard entourés d'une jeune famille, étonnée au récit de tant d'exploits, chacun de vous, jeunes gens, avec orgueil, pourra dire, enfants, j'étais là.

Paroisse St. Landry.—Les dernières nouvelles de la guerre, si toutefois on peut les considérer ainsi, attendu le manque de détails, ne peuvent que stimuler le patriotisme de nos concitoyens, et les appeler aux armes pour conjurer les dangers dont nous sommes menacés.

De toute part le cri de guerre se fait entendre. Le Gouverneur Moore a lancé une proclamation que nous regrettons sincèrement de ne pouvoir reproduire dans ce numéro.

Nous apprenons avec plaisir que diverses compagnies se forment dans nos paroisses, celle du capitaine Dormus a déjà réuni soixante hommes et avant une semaine sera, nous l'espérons, au grand complet, tout porte à croire que nous pourrons bientôt envoyer cinq cent hommes à la rencontre de l'ennemi.

Puissent nos vœux se réaliser et le succès couronner leurs efforts!

NOUVELLES ETRANGERES.

L'Arabia, parti de Liverpool le 9 février, et arrivé à Halifax le 20, a apporté les nouvelles suivantes:

Le prince de Galles a quitté l'Angleterre pour faire un voyage dans l'Est et voyage incognito.

La prohibition de l'exportation du salpêtre, des armes et des munitions, a été levée.

Dans les négociations relatives à l'élévation de l'archiduc Maximilien au trône de Mexico, il n'y a pas de doute sur la cession de la Vénétie.

Il y a eu de grandes inondations dans presque toute l'Allemagne.

Les papiers concernant la guerre civile en Amérique ont été déposés devant le parlement. Quarante-cinq communications officielles ont trait au Nashville et au Tuscarora. Il y est établi que la politique adoptée par le gouvernement britannique le 16 février 1861 est très tolérante, mais qu'il aurait soin de faire bien comprendre au gouvernement qui, par des provocations multipliées, avait cherché querelle; que cette tolérance venait du sentiment de la force et non du sentiment de la timidité ou de la faiblesse.

La réponse du comte Russell à MM. Yancey Rost et Mann est que l'Angleterre observera une stricte neutralité entre les États Unis et les États Confédérés. Sa Majesté ne peut reconnaître l'indépendance de neuf États tant que la fortune de leurs armes ou des négociations de paix plus pacifiquement faites aient déterminé la situation au sujet des belligérants.

Lord Lyons a dit à Seward, le 6 décembre dernier, que dans le cas d'une guerre entre l'Angleterre et les États Unis, la première [illegible] serait d'abolir la guerre de course, si Lincoln voulait donner le même [illegible].

A la Chambre des Lords, il y a eu grande indignation au sujet de l'arrestation d'un Anglo-Canadien par les États-Unis. On presse le gouvernement de ne pas s'arrêter aux remontrances de Seward et de demander une réparation immédiate.

A la Chambre des Communes le sujet du blocus a été soulevé et sera mis en discussion. Un membre a dit que la reconnaissance d'un blocus de papier serait une violation de la loi internationale.

Le Sumter était encore à Gibraltar pour y prendre du charbon.

Le Times de Londres dit: tout ce que le gouvernement américain a fait depuis six mois, c'est de dépenser de l'argent, ayant dépensé plus qu'aucun autre peuple ne l'a jamais fait et n'ayant fait rien autre. Il dit que la soumission du Sud et la reconstruction de l'Union, avec le Nord, sont choses impossibles.

Marié, hier 3 mars 1862, à l'église Ste-Marie par le Rév. Gabriel Chalon, M. VINCENT ALVAREZ J. GARCIA, natif des Asturies (Espagne), à Mlle LOUISE EMILIE LAUMAIRE, de Vera-Cruz (Mexique).

Décédé hier, à 3 heures du matin, à l'habitation Waggaman, paroisse Jefferson, l'abbé JAMES LESNE. Ses amis et connaissances sont invités aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 9 heures du matin, à l'église des Saints-Anges, près de l'habitation.

Service Funèbre.

☞ Jeudi prochain, 6 mars, à 7½ heures du matin, un service sera célébré en mémoire de feu D. O. MADAUD, à la Cathédrale St-Louis. Les parents, les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation. 4 mars—2t

CUISINIERE.

On demande une bonne cuisinière, parlant le français, pour une petite famille. [illegible] s'adresser au No 167, rue St-Louis.

CHRONIQUE LOCALE.

Volontaires pour le Kentucky.—La troisième compagnie des Gardes d'Orléans, capitaine Charles Roman, forte d'environ cent hommes, est revenue hier soir du camp, pour compléter promptement ses préparatifs et partir dans le plus bref délai possible pour le théâtre de la guerre dans l'Ouest. Elle a été accompagnée du colonel Augustin, qui, lui aussi, se rend à Columbus. Il commandera le bataillon qui, à cette heure, est en voie de formation au camp Chalmette.

Nous apprenons, en effet, que deux ou trois autres compagnies s'y organisent; de sorte qu'il est probable que les Gardes d'Orléans formeront à eux seuls un bataillon, lequel, joint aux compagnies qui sortiront du Bataillon des Chasseurs à pied et du corps commandé par le colonel Szymanski, ne tardera pas à atteindre un effectif qui en fera un régiment. Il faut seulement qu'on se hâte.

La compagnie du capitaine Charles Roman ayant été la première organisée, sera connue sous le titre de compagnie A ou 1ère. Une seconde, une troisième et peut-être une quatrième suivent, nous assure-t-on, bientôt prêtes à se joindre à la première. L'essentiel est que l'on agisse avec célérité.

La Batterie des Gardes d'Orléans, capitaine Duestel, s'est mise depuis plusieurs jours à la disposition du Gouverneur, et partira incessamment pour le théâtre des hostilités. La nouvelle compagnie du Bataillon d'Artillerie de Washington a également offert ses services, mais nous apprenons que le capitaine Duestel insiste pour que sa Batterie soit choisie de préférence dans le cas où les autorités militaires, refusant de dégarnir la ville de son artillerie légère, auraient à opter entre les deux corps.

Une compagnie de la paroisse St-Charles, sous les ordres du capitaine Rasson, est attendue incessamment et rejoindra un régiment qui s'organise au camp Chalmette. Nous avons entendu dire aussi que le commandant Mongolfière [illegible] trois compagnies de volontaires connues sous le nom de "Défenseurs de la Louisiane."

M. Pierre Soulé a harangué samedi dernier, à Houma, dans la paroisse Terrebonne, une foule nombreuse accourue des paroisses voisines pour entendre le grand orateur de la Nlle-Orléans. Celui-ci a électrisé son auditoire, et une compagnie de volontaires s'est organisée séance tenante: quatre autres se forment en ce moment à Terrebonne et La Fourche, et l'on déploie une grande activité pour les équiper.

On voit donc que la Louisiane répondra à l'appel du général Beauregard. [illegible] Il faut moins de fêtes.

La 2ème Compagnie de la Garde.—La 2ème compagnie de la Garde Française, une des plus belles des volontaires de la ville, s'est rendue hier [illegible] M. Léonardis, qui célébrait l'anniversaire du jour de sa naissance. Après l'échange des compliments ordinaires en une circonstance, la 2ème compagnie est allée donner des sérénades à quelques uns de ses amis, [illegible]

Le Mardi-Gras.—Par suite des événements désastreux qui se pressent dans notre chronique politique depuis quelques semaines, [illegible]

[illegible]

L'infanticide de la rue Pacanier.—Il a été procédé par l'autopsie du corps de l'enfant trouvé [illegible] dans la rue Pacanier [illegible]

Noyé.—Le coroner a été prévenu que le corps d'un homme avait été trouvé sur les bords du Lac, à l'extrémité du chemin de fer. Nous ne savons pas encore quels renseignements le coroner aura pu obtenir.

Prince battu par Beauregard.—Un homme entre hier dans le bureau du coroner Gastinel et de l'air de quelqu'un qui porte une grande nouvelle, s'écrie: "Messieurs, Beauregard a attaqué Prince, [illegible] il l'a battu." [illegible] Alcide Beauregard, qui demeure dans la rue des Ursulines, [illegible]

Pour des crabes.—Deux Espagnols, Manuel [illegible] et André Lanza, se disputaient hier, au marché aux poissons, pour quelques crabes. [illegible]

Mortalité de la semaine.—Le chiffre de la mortalité en ville, la semaine dernière, s'est élevé à 72, soit une diminution de 10 comparé au total des sept jours précédents. [illegible]

Avis aux Compagnies Françaises des paroisses.

Régiment des Volontaires Français.

Une sortie générale de la brigade européenne devant avoir lieu DIMANCHE prochain, 9 du courant, les différentes compagnies Françaises formées par nos soins dans les paroisses de la Louisiane et affiliées au régiment, sont invitées à cette fête où les attend l'accueil le plus cordial.

Nous espérons que celles de St-Martinville, Donaldsonville, Iberville, Jefferson, Lafayette, Thibodaux et autres, répondront à notre appel et, drapeau déployé, viendront se joindre à nous en aussi grand nombre que possible.

La sortie aura probablement lieu à 11 heures et demie A. M.

De nouvelles communications seront faites à ce sujet par la voie du journal. Colonel A. FERRIER.

Allocations navales.—Nous lisons dans le Day Book de New York:

Le Congrès a approprié, pour l'usage du département de la marine, $4,275,000. Cette somme ne comprend pas $2,050,000 pour les batteries du Mississipi et pour le Merrimac. De la première allocation, une somme de $2,600,000 sera consacrée à l'équipement et à la réparation des navires, à l'achat d'approvisionnements et à la construction de steamers et de canonnières pour la défense des côtes des États Confédérés. Deux millions dix cent mille sont affectés à ce dernier objet.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Lundi soir, 3 mars.

COTON—Nous avons entendu parler de deux ou trois transactions, mais nous n'en connaissons pas les résultats.

TABAC—Rien.

SUCRE—Approvisionnement assez considérable. Demande bonne aux prix précédents. [illegible]

MELASSE—Approvisionnement modéré [illegible]

FARINE—Quelques petits lots ont été vendus à $13 pour la superfine et $14 50 par baril pour l'extra.

MAIS—[illegible]

BLE—[illegible]

BACON—[illegible]

PORC—[illegible]

GRAISSE—[illegible]

WHISKY—$1 62 pour le vieux Bourbon [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 4 mars 1862.

[illegible]

Bureau de la Société de secours pour les enfants.

[illegible] J. V. SULLY, Président du comité.

Pour le camp Chalmette.

Avant d'aller au camp, [illegible] G. WATRIGANT, 221, rue Royale, entre Dumaine et St. Philippe.

Une récompense de $5

Sera donnée à la personne qui rapportera au bureau de l'Abeille une BROCHE qui a été perdue [illegible]

Les personnes qui reçoivent annuellement des lettres [illegible]

On demande de suite

Une bonne d'un âge raisonnable pour garder un enfant [illegible] chez Mme S. SIZOWE, encoignure Royale et Bienville.

(Communiqué.)

Mlle-Orléans, 25 février 1862.

Madame La Blanche.—Je vous dois beaucoup pour le grand service que vous m'avez rendu [illegible]

G. A. B.

Madame La Blanche, No 18, rue Bourbon, près de la rue du Canal.

Conservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, Chirurgien Dentiste, 167, rue Royale, en face l'Hôtel St-Louis, [illegible]

Pâte pectorale de Regnauld [illegible] G. J. DOGGRIS

Opinions pour Maire—Sans distinction de parti.
☞ VICTOR WILTZ, du Deuxième District.
Voir l'Abeille du 29, du 30 et du 31 janvier.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1862.
Aux Editeurs de l'Abeille.
☞ Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District. [illegible] SES NOMBREUX AMIS.

AVIS.
Seconde Cour de district de la Nouvelle Orléans.
1er mars 1862.
CETTE cour siégera tous les SAMEDIS, à 10 heures, dans le but de recevoir toutes motions et de juger toutes demandes qui peuvent être accordées et jugées sous les règlements adoptés par la Cour Suprême et par les Cours de district, pour l'ajournement des Cours, jusqu'au premier LUNDI de mai 1862.
Par ordre de la Cour, P. S. WILTZ, Greffier.

PROCLAMATION.

Mairie de la Nouvelle Orléans.
Maison de Ville, 1er mars 1862.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par le Conseil commun, moi Jno. T. Monroe, maire de la ville de la Nlle-Orléans, je défends que aucune mascarade, procession masquée ou individu portant le masque n'aura la permission de parader dans la ville aujourd'hui MARDI, 4 MARS 1862, ce jour étant le Mardi-Gras.
Les membres de la police seront tenus de mettre strictement cet ordre à exécution.
JOHN T. MONROE, Maire.

Quartiers Généraux.—Troupes de la Louisiane, office du major général, Nlle-Orléans, 3 mars 1862.—Ordre général No 19.—[illegible] J. A. WAGNER, A. D. C. Par ordre de JNO. L. LEWIS, Maj. Gen. Comd.

Deuxième Compagnie Chasseurs à Pied.—Les jeunes gens qui désirent s'engager dans cette compagnie pour servir durant 90 jours à COLUMBUS sont priés de laisser leurs noms chez U. LAROUSSINI & Co, 137, rue du Canal. N. B.—L'uniforme et l'équipement leur seront fournis. J. A. CASADAVANT, Capitaine.

Batterie des Gardes d'Orléans.—On demande immédiatement pour un service actif de quatre-vingt-dix jours, [illegible] H. DUGATEL, Capitaine.

Brigada Europea.—Regimiento Español.—En una reunion [illegible] P. AVENDAÑO.

ORDEN ESPECIAL N. 1.—Los miembros de la ex-segunda de los Tercios Españoles [illegible] P. AVENDAÑO.

Regimiento de Cazadores Españoles de N. Orleans.—[illegible] El Ayudante G. SEGUI Y GAHONA.

Brigade Européenne.—Volontaires Français.—1er Bataillon. 2me Compagnie.—[illegible] LEON BARRERE.

Régiment des Volontaires Français.—Brigade Européenne.—[illegible] J. JOUET, major.

Régiment des Volontaires Français Indépendants.—[illegible] F. LAMUR.

Volontaires Français Indépendants.—Ordre No 11.—[illegible] E. BROGNIET.

Garde Française.—École des officiers ce soir, à 6 heures précises; [illegible] F. O. LACOUTURE.

Garde Française.—La neuvième compagnie n'ayant plus qu'un nombre restreint [illegible] TH. FROIS, B. MICHEL.

Brigade Française.—Légion Française—1ère Compagnie—Alger. [illegible] CH. LECARPENTIER.

Compagnie Française de St-Martinville (Attakapas.)—[illegible]

Consulat de France.
A PARTIR de mercredi, 5 du courant, la chancellerie du Consulat de France sera transférée rue des Magasins, à l'ancienne Banque du Canal. [illegible]
Le Consul de France, Cte MEJAN.

MALLE DE ANT. COSTA, Pour l'Europe et les États-Unis d'Amérique.
CETTE malle sera fermée le 5 du courant à trois heures P. M. [illegible] ANT. COSTA.

DEMANDE.
On demande un bon OUVRIER cordonnier, encoignure Bourbon et Toulouse. Un bon prix sera donné. JULES HIMBERT.

Dissolution de Société.
La société qui a existé jusqu'à présent entre les soussignés, Frank Macarthy et Fedora Rouby, sous la raison sociale "Frank Macarthy & Cie," a été dissoute le 1er courant. [illegible] FRANK MACARTHY, FEDORA ROUBY.

JOLIE RESIDENCE ET TERRAINS A VENDRE.
Placement avantageux et sûr.
[illegible]

PERDUS.
DEUX Billets tirés par feu F. Holbrook [illegible] TH. PEPIN, No 26, rue Royale.

M. DE PERRODIL, ex-officier français, donnera des leçons de STRATEGIE MILITAIRE et de THEORIE, [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
Avis essentiel.—Classe 1860.
[illegible]

Régiment de la Garde Française.—Garde Suisse.
La compagnie se réunira ce soir, à sa caserne, pour procéder à l'élection des officiers [illegible] GEO. A. FULER, capitaine.

Brigade Européenne, 2me Régiment des Volontaires Français.—La formation du 2me Régiment marche rapidement. [illegible] A. FERRIER, colonel.

Volontaires Français Indépendants.—Les membres de la cinquième compagnie des Volontaires Français Indépendants sont priés de se réunir mardi, 4 mars, à leur caserne. [illegible] A. CORNUEL.

Régiment des Volontaires Français,—Brigade Européenne.—4me Compagnie, 2me bataillon.—[illegible] SEGASSIE.

Brigade Française. 2e Régiment. 6me compagnie.—[illegible] MILHAU.

Légion Française.—Ancienne 6e Compagnie, dénommée No 9.—[illegible]

Brigade Européenne.—Régiment des Volontaires Français.—[illegible] J. JOUET.

Brigade Européenne—Régiment des volontaires Français—1ère Compagnie—2me Bataillon.—[illegible] LAMBOU.

Regimiento de Cazadores Españoles de Nva. Orleans.—[illegible] El Ayudante G. SEGUI Y GAHONA.

Volontaires pour l'armée de Beauregard.
Quartier général de la Compagnie D. des Gardes Confédérés.
No 30, rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne.
CE bureau pour l'enrôlement des volontaires, pour un service de quatre-vingt-dix jours sous le commandement du général BEAUREGARD, sera ouvert [illegible] WM. CHAMBERS, prest. trust.

Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain.
Arrangement de printemps.
A partir de dimanche 2 mars 1862, le service des chars se fera ainsi qu'il suit: [illegible]
G. PANDELY, surintendant.

CRESCENT CITY WOOL MANUFACTORY.

DRAPS GRIS ET LAINES
A TRICOTTER, POUR L'USAGE DES FAMILLES.
LE soussigné est prêt à remplir tout ordre qui lui sera confié dans les articles ci-dessus, [illegible]

DEMANDE DE PLACE.
On demande une place comme jardinier, [illegible]

Fabrique d'huile de coton de la rue Bienville.
CETTE fabrique est prête à remplir toutes les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantité, [illegible] A. PEPIN, agent, 22 Canal.

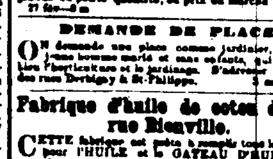

Extrait perfectionné de café.
CE précieux produit destiné à économiser le café, [illegible] LIENHARD & NORMAN.

AVIS.
A partir d'aujourd'hui, nous ferons toutes nos VENTES DE PROPRIETES FONCIERES ET D'ESCLAVES à la BOURSE DES MARCHANDS ET DES ENCANTEURS. Notre SALLE D'ENCAN sera consacrée EXCLUSIVEMENT à la vente de MARCHANDISES et de MEUBLES.
McCERREN & LANDRY, Encanteurs.
Nlle-Orléans, 12 février 1862.

Thomas C. Payan,
Canal, No 72, entre Camp et Magasins,
Marchand d'habillements en gros et en détail.
A MAINTENANT en magasin et offre, à des prix excessivement réduits,
1,000 habillements militaires de la même couleur et ayant les mêmes garnitures.
1000 HABILLEMENTS MILITAIRES de différentes couleurs [illegible]
[illegible] DES UNIFORMES pour trois régiments. [illegible]

CUIVRE—8 barils cuivre du Mexique, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 46, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Peaux de bœuf salées.
EN magasin et à vendre par les soussignés, [illegible] QUEYROUZE BROS.

La plus grande découverte du siècle;
LA CHOSE QU'IL FALLAIT.
Le moyen le plus sûr et le moins coûteux de
TANNER.
PAR ce procédé, [illegible]
RICHARD WILLIAMS.
Tannerie Lawson, 26 décembre 1861.
[illegible] W. S. LAWSON.

Alcohol désinfectant.
A VENDRE par gallon ou baril, au magasin de et [illegible] E. BAILEY & FILS.

AMUSEMENTS.
THEATRE D'ORLEANS.
MARDI, 4 mars 1862,
Bals parés et masqués, à l'instar des bals du Grand Opéra de Paris.
Prix d'entrée—Un cavalier, $2. Une dame, $1.
☞ Les portes s'ouvriront à 9 heures précises.

Mardi Gras.—Un Grand Bal paré et masqué, sera donné ce soir à la Salle du Globe, [illegible] J. MAYANCE, Directeur.

THEATRE D'ORLEANS, jeudi, 6 mars 1862, LES PAUVRES DE PARIS, drame en 7 actes. [illegible]

Etats Confédérés d'Amérique, Quartier-Général No 1.
N. O. La., 24 fév 1862.
ORDRES GENERAUX No 7.—[illegible] J. G. PICKETT, Assist. Adjudant Général.

Premier régiment des Chasseurs à Pied.—Troisième compagnie.—[illegible] LOUIS GAGNET, capitaine.

Brigade Européenne.—Régiment des Volontaires Français.—[illegible] J. JOUET, major.

Bataillon de l'artillerie de Washington.—Armée provisoire des E. C.—Nlle-Orléans, 25 février 1862.—[illegible]

BRIGADE EUROPEENNE.
Escadron de cavalerie du Régiment des Volontaires français.
[illegible] P. CAMILLE.

Chasseurs d'Orléans, 1814 et 1815.
[illegible]

Artillerie d'Orléans.—Nouvelle Orléans, le 25 février 1862.—Ordre général No 2.—[illegible] AMAND GUYOL, Capitaine.

Premier régiment des Chasseurs à Pied.—Quatrième Compagnie.—[illegible] J. LAFOND, capitaine.

BRIGADE EUROPEENNE.
AVIS AUX ANCIENS MARINS.
Régiment des Volontaires Français — Canonniers de Marine.—[illegible] J. JOUET, maj.

PAUL BOISSONNEAU,
Marchand tailleur, rue de Chartres, No 27, [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Jurés de Police de Jefferson, (rive droite.)
Gretna, 7 février 1862.
[illegible] W. S. TOLEDANO, Collecteur des taxes pour la paroisse Jefferson, (rive droite.)

Moulin à coton de Lane.
Jefferson City, (La).
FABRIQUE de [illegible]
Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans.
L. H. LANE, Propriétaire.

RAFFINERIE A LA VAPEUR DU CRESCENT CITY.
SUCRE EN PAINS,
SUCRE CONCASSÉ,
PULVERISÉ,
GRANULÉ ET
CLARIFIÉ.
[illegible]
A. THOMSON & Co.
Rue Tchoupitoulas, No 48.

AVIS.
TOUTES les personnes intéressées dans les procès intentés par Mme Myra Clark Gaines, [illegible] F. H. MOUSSEAUX, [illegible] M. ESNARD, [illegible] B. S. MACARTY, rue Conti No 21. COMITÉ PERMANENT.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens,
Nlle Orléans, 10 février 1862.
[illegible]

Ed Burke	[illegible]	A Lavrot	[illegible]
G Boelger	[illegible]	Chas Mc Manus	[illegible]
H W Beane	[illegible]	A J Mohedy & Bro	[illegible]
D Blaro & Co	[illegible]	N O Manufacturing Co	[illegible]
John Bransch	[illegible]		
Wm R Boogher	[illegible]	Ad Odier & Co	[illegible]
M Briscolara	[illegible]	Peterkin, Allen & Co	[illegible]
Geo Boone	[illegible]	J O Poclay	[illegible]
Cerres & Negroponte	[illegible]	P Poisgne Syndic	[illegible]
B Collins	[illegible]	Chas Raymond	[illegible]
Cosgrove, Kennett & Co	[illegible]	Reed, Taylor & Co	[illegible]
Dunn & Yates	[illegible]	Smith & McGrath	[illegible]
M Fasik	[illegible]	W Stoppenhagen	[illegible]
E Ferru	[illegible]	Voorhies, Griggs & Co	[illegible]
E Gallagher	[illegible]	O M White	[illegible]
Hill & Co	[illegible]	S L Wooldridge	[illegible]
Home Mutual Ins. Co	[illegible]	O O Woodman	[illegible]
F F Horne	[illegible]	F Shultz	[illegible]
O H Keep	[illegible]	Prina, Converse & Smith	[illegible]
C S Keith	[illegible]		

O. GAILLARD, président.
A. SCHREIBER, secrétaire.
[illegible]
HENRY CASTAREDE.
[illegible] H. MITCHELL.

LOUIS CROSBY,
marchand de bois et de charbon,
No 130, rue St-Louis, enc. Bourgogne.
BOIS fendu et scié à la vapeur, [illegible]

Prêt d'argent sur dépôt.
Grande et petite somme.
On prête de bons prix pour le vieil or, argent, diamants, &c. Encoignure Bourbon et Bienville, No 48.

Savon à l'huile de coton.
DOUSSAN & JACQUIER [illegible]

Chienne trouvée.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
VENTE SANS RESERVE.
Châles et Mantilles, Dentelles, Vêtements d'enfants, Chemises et Marchandises Sèches.
PAR HENRI SAMORY.
C. SAMORY, encanteur.
MARDI, 4 mars, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée:
Une belle facture châles et mantilles, dentelle, broderies, dentelles pour volants, vêtements d'enfants, chemises françaises devant tout.
Un grand assortiment de marchandises sèches de saison.
Conditions à la vente.

VENTE SANS RESERVE.
Brodequins,
Bottes,
Bottines,
Souliers.
PAR M. BARNETT jr., encanteur.
IL sera vendu mercredi, 5 du courant, à 10 heures du matin, au magasin d'encan, coin Chartres et St Louis:
Un assortiment de chaussures consistant en 1500 paires bottes, brodequins, bottines, souliers, &c. [illegible]
Conditions—Comptant sur livraison.

Café, beurre et fromage.
PAR R. B. SYKES.
AUJOURD'HUI, 4 du courant, à 10 heures, seront vendus à l'encoignure des rues Bienville et Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra—
[illegible]
Conditions—comptant.

Quincaillerie, Coutellerie, &c.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
MERCREDI, le 5 du courant, à 10½ A. M., il sera vendu, au No 47 de la rue des Magasins—Un assortiment général de quincaillerie.
Conditions—Comptant.

Fonds de café, de grocerie, de pension.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
VENDREDI, 7 mars 1862, il sera vendu à l'encoignure des rues Clio et Magnolia—
Un fonds de café et grocerie et les meubles d'une pension.
Conditions—Comptant.

Propriété sur la rue d'Espagne.
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
No 90, Passage de la Bourse.
[illegible]

Grande vente de propriétés vacantes, près du parc de ville, faisant face au Bayou St Jean et la rue d'Orléans, et près du Nouveau Canal. Soixante-huit carrés ou portions de terre.—1051 lots de terre.
PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs,
Bureau No 31, rue des Magasins.
[illegible]

A vendre, agréable résidence de campagne et de ville.
[illegible]

TERRAIN face à la rue St Claude, entre les rues St Philippe et Dumaine. Ensemble la maison et toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Bertrand Saloy vs. Rosalie Curoy alias Marie Madeleine Curoy.
Vente pour opérer un partage.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.
La dame R. Lorn vs. ses créanciers.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 18,716.—[illegible] JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

B. J. Gaiville vs ses créanciers.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.
Succession de John Coleman ou Kohlmann—No 18,248.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député-Greffier.

John G. Rice vs ses créanciers et les créanciers de Delaney, Rice & Co—No 14,779.
ETAT de la Louisiane—[illegible] J. O. CHALON, greffier.

Succession de E. O. Nicholson, No 18,429.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Collège Jefferson,
PAROISSE St JACQUES,
A soixante milles au dessus de la Nlle Orléans.
[illegible]

Demande—Pour Manufacture.
LES soussignés donneront le prix le plus élevé, au comptant, de la poudre d'or, de la vieille argenterie, de l'or et de l'argent en lingots.
THOMAS GRISWOLD & Co.
Encoignure Canal et Royale.

DISTILLERIE DE LEONARD.
LES consignés, agents de cette Distillerie, [illegible]
QUEYROUZE BROS.

VENTES A L'ENCAN.
Montres en or, Chaînes d'or, Bijoux, &c., à l'encan. Succession de H. W. KOCK.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
[illegible]

Propriété de valeur à Pourca.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bourse des Négociants et Encanteurs.
Dans l'affaire de la succession de Veuve Louis Foucher.
[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Succession de la veuve Louis Foucher.
[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bourse des Négociants et Encanteurs.
Dans l'affaire de la succession de veuve Louis Foucher—François V. De Grey vs E. De Grey et al—Pour opérer un partage.
[illegible]

Ventes par le Marshal.
Vente par le Marshal des États Confédérés.
[illegible] C. S. BEVERLEY, Marshal des E. C.
[illegible]